

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	DROIT ECONOMIE GESTION					M1 60 ECTS
Mention :	ECONOMIE APPLIQUEE					
Parcours :	M1 Territoire Environnement Energie (TEE) (commun aux parcours Économie et Gouvernance des Territoires (EGT) et Energie)					
Volume horaire étudiant :	292 h	111 h	h	h	300 h	703 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input checked="" type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Mathieu BUNEL Maître de conférences ☎ 03.80.39.35 22 Mathieu.Bunel@u-bourgogne.fr	Baptiste GUIGNARD Secrétariat pédagogique ☎ 03.80.39.56.94 Baptiste.Guignard@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Droit Sciences Economique et Politique AGROSUP Dijon

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

L'année de M1 Economie Appliquée, du parcours Économie et Gouvernance des Territoires (EA-EGT) et du parcours Energie est réalisé dans le cadre d'un bloc commun, Territoire Environnement Energie (TEE). Cette première année permet aux étudiants de renforcer leurs compétences en théorie économique et d'acquérir les bases nécessaires à l'élaboration de diagnostics territoriaux et d'expertise des politiques territoriales. Les Unités d'Enseignement leur permettent d'apprendre les mécanismes de formation et d'évolution des territoires économiques, d'identifier les enjeux territoriaux et de s'initier aux particularités du traitement et de l'analyse des données localisées. Cette année apporte des connaissances spécialisées dans quatre grands domaines : le diagnostic économique, le développement territorial, la gouvernance institutionnelle des territoires et l'aménagement des territoires. La réalisation d'un stage ou d'un mémoire pendant cette première année assure, au terme du M1 TEE, une pré-orientation vers les parcours de M2, dont notamment le parcours Économie et Gouvernance des Territoires (EGT) qui offre une orientation professionnelle et une orientation recherche, ainsi que le parcours Énergie impartie dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Paris-Ouest-Nanterre-Défense (UPOND) et l'Université du Saclay.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Si les étudiants poursuivent en M2 professionnel Économie et Gouvernance des Territoires, les situations professionnelles visées sont en rapport avec le développement et le management territoriaux : élaboration, gestion et évaluation des actions de développement. Les politiques territoriales, couvrent de nombreux domaines d'application : formation, logement, insertion, développement économique, transport... Ce sont les différents organismes et entreprises en charge des politiques publiques ou en contact direct avec les opérateurs qui constituent l'offre d'emploi accessible aux étudiants de la spécialité. Les débouchés principaux se trouvent dans les bureaux d'étude et d'expertise des politiques territoriales, dans les organismes d'études statistiques, dans les agences de développement territorial, au sein des collectivités territoriales, dans le milieu para-public et associatif. La formation est par ailleurs un atout pour accéder par voie de concours aux emplois (concours de catégorie A) de la fonction publique en général et de la fonction publique territoriale en particulier. Si les étudiants poursuivent en M2 le parcours Energie offert en partenariat avec l'université de Paris-Ouest-Nanterre-Défense (UPOND-Saclay), les jeunes diplômés peuvent notamment prétendre aux postes suivants : responsable de projet énergétique en entreprise, analyste des flux consommés (eau, énergies) dans une entreprise ou une collectivité locale, économiste dans une compagnie du secteur de l'énergie, un bureau d'étude, une collectivité locale, une agence gouvernementale ou un organisme international, expert des problèmes environnementaux liés à l'énergie auprès des institutions nationales et internationales. Dans l'orientation recherche du M2 Économie et Gouvernance des Territoires, les capacités d'analyse et de diagnostic des étudiants sont sollicitées dans des cours spécialisés des domaines cités précédemment, lors de la rédaction de leur mémoire, et pendant les séminaires de recherche organisés régulièrement au sein des Laboratoires de recherche associés :

- Le Laboratoire d'Économie de Dijon (LEDi) : thèmes : économie urbaine, économie régionale, croissance, économétrie spatiale.

- Le Centre d'Économie et de Sociologie Appliquées aux Espaces Ruraux (CESAER) – Unité Mixte de Recherche 1041 de l'INRA : économie des espaces, ruraux, évaluation des politiques publiques, aménagement du territoire.

Après obtention du diplôme, les étudiants pourront poursuivre en doctorat ou postuler dans certains organismes à des postes d'économiste ou d'expert (Services d'étude et de statistiques des organismes publics - CAF, ASSEDIC - Services d'étude et de statistiques des Ministères, DIACT, Organismes Internationaux).

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

La formation de Master est conçue pour développer les capacités d'analyse des situations et des enjeux économiques territoriaux, les compétences en traitement des données et de l'information localisée, ainsi que l'aptitude à la mise en œuvre de dispositifs d'actions et d'évaluation de ces dispositifs. Plus généralement, la spécialité permet de développer et d'approfondir 4 types de compétences.

- Des compétences analytiques : capacités à formuler et à décomposer des problèmes que posent les situations de développement ou de gestion territoriale, à les relier à des modèles économiques théoriques et au contexte institutionnel afin d'éclairer les mécanismes d'organisation et d'évolution des territoires et d'élaborer les outils d'intervention pertinents ;
- Des compétences techniques : capacités à mobiliser les méthodes et les outils de traitement de l'information tels que les techniques d'analyses de données, les Systèmes d'Information Géographique, les logiciels de statistiques, les logiciels d'enquêtes ;
- Des compétences opérationnelles : capacité à mobiliser et à appliquer les connaissances acquises dans le domaine de l'expertise des territoires, de l'aménagement, de l'évaluation des politiques et du management des structures territoriales ;
- Des compétences en communication : capacités à produire des documents écrits, à présenter oralement des travaux, à conduire des entretiens, à manager une équipe et à mobiliser les acteurs territoriaux.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

La première année permet aux étudiants d'acquérir les cadres d'analyse et les méthodes de diagnostic des phénomènes économiques en liaison avec les mutations territoriales qui touchent les domaines économiques, sociaux et environnementaux. Les UE « domaines d'application » permettent aux étudiants de s'initier aux pratiques professionnelles et de recherche. L'Unité d'Enseignement 3 du second semestre initie aux pratiques professionnelles spécifiques aux territoires avec l'apprentissage des Systèmes d'informations géographiques. Par ailleurs, la réalisation d'une étude commanditée par des organismes en charge d'action territoriale leur permet de rencontrer des professionnels via des conférences et la conduite d'entretiens, de mobiliser les connaissances acquises au premier semestre et de restituer à l'oral et à l'écrit les résultats d'un diagnostic territorial. Enfin, la professionnalisation est renforcée avec la rédaction d'un rapport de stage ou d'un mémoire qui reproduit les activités et missions réalisées au cours du stage et les complètent par l'analyse des principaux enseignements de l'étude. A l'issue de l'année de formation, l'étudiant possèdera les compétences pour réaliser le diagnostic d'un territoire, pour comprendre et représenter les mutations économiques et leurs conséquences sur l'organisation et l'aménagement des territoires, et pour élaborer des documents synthétiques sur ces questions. La formation aux langues étrangères est centrée sur l'anglais et elle s'appuie sur des cours d'anglais et des cours assurés en anglais, par la fourniture de documents en anglais et enfin par une incitation à passer le TOEFL (*Test of English as Foreign Language*) ou un autre test équivalent.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ sur sélection :

L'admission des candidats est prononcée par un jury d'admission après examen du dossier de candidature et, éventuellement, un entretien. Ce dossier est composé du formulaire en ligne (www.ecandidat.u-bourgogne.fr) avec les informations personnelles et vœux de candidature, auquel seront joints : le relevé des notes du diplôme préalable à la candidature, une lettre de motivation, et un CV. Ce dernier mentionnera deux personnes pouvant être contactées.

Le jury d'admission accordera une importance particulière à :

- La validation du diplôme de Licence Mention Économie (mention prioritaire)*;
- Des résultats académiques satisfaisants et réguliers, attestant en particulier une acquisition globale des connaissances et compétences associées aux matières fondamentales de la science économique (macroéconomie, microéconomie, outils quantitatifs) ;
- L'adéquation du projet professionnel/recherche à la formation

*La validation du diplôme de Licence Mention Économie est un critère de priorité pour intégrer le M1. Toutefois d'autres diplômes (licences, formations d'ingénieur, diplômes d'écoles de commerce,...) pouvant être jugés équivalents en termes de niveau de formation et de compétences, permettent d'intégrer ce M1. La candidature devra dans ce cas montrer la cohérence du parcours et la faisabilité du suivi de la formation. Une remise à niveau pourra être demandée aux candidats admis.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au Service Commun de Formations Continue et par Alternance de l'université de Bourgogne – SEFCA (03.80.39.51.80)

■ accès à la formation pour les étudiants redoublants

La possibilité de redoublement est soumise à l'avis du jury de diplôme.

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

L'année M1 TEE est constituée de 9 UE :

- 4 UE fondamentales (communes au parcours Management et Organisation des Etablissements de Santé et au parcours Analyse des Politiques Publiques (APP) du M1 Economie Appliquée) qui permettent aux étudiants de consolider les fondamentaux théoriques et méthodologiques en sciences économiques.
- 2 UE d'économie appliquée qui permettent d'acquérir des connaissances spécifiques dans les domaines de l'économie des territoires, de l'économie de l'énergie et de l'environnement et des outils quantitatifs et qualitatifs de diagnostic.
- 3 UE de professionnalisation dont l'UE 4 du second semestre (orientation professionnelle ou recherche) comportant respectivement un stage de 2 mois minimum qui se déroule après les vacances de printemps ou un mémoire d'initiation à la recherche. Un suivi méthodologique est organisé dans le cadre de cette unité et un accompagnement de l'équipe pédagogique permet d'aider l'étudiant dans ses choix d'orientation : le choix entre stage ou mémoire constituant une pré-orientation vers les orientations futures en M2.

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

La formation se déroule sur une année universitaire. Les enseignements s'effectuent entre la date de rentrée universitaire et les vacances de printemps, le stage obligatoire de deux mois minimum débutant à cette période.

SEMESTRE 1

UE 1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamentaux 1	Institutions et politiques publiques (*)	24			24	4	CT- CC	2	2	4
	Histoire de la pensée économique (**)	24			24	3	CT - CC	2	1	3
TOTAL UE 1		48			48	7		4	3	7

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

(*) Ce cours est commun avec la mention MBFA et fait partie du tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

(**) Tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

UE 2	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Analyse appliquée	Data analysis (*)		36		36	3,5	CT -CC	2.5	1	3,5
	Analyse économique des inégalités (**)	24			24	3	CT - CC	1.5	1.5	3
TOTAL UE		24	36		78	6,5		4	2.5	6,5

(*) Cours commun avec la mention DASEE et fait partie du tronc commun M1 des parcours APP et EGT de la mention

(**) Tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

UE 3	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Economie et développement des territoires	Organisations et dynamiques des territoires	24			24	3	CT	3		3
	Location strategies (*)	24			24	3	CC		3	3
TOTAL UE		48			48	6		3	3	6

(*) Cours commun avec la mention DASEE et fait partie du tronc commun M1 des parcours APP et EGT de la mention

UE 4	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Méthodes et enjeux territoriaux	Environmental, energy and natural resources economics (*)	24			24	3	CC		3	3
	Lattice Data (**)	24			24	3	CT	3		3
TOTAL UE		48			48	6		3	3	6

(*) Cours commun avec la mention DASEE et fait partie du tronc commun M1 des parcours APP et EGT de la mention

(**) cours commun avec le M2 du parcours EGT (pour les étudiants provenant d'un autre M1)

UE 5	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Professionnalisation 1	Anglais (*)		12		12	1,5	CC		1.5	1,5
	Geographic information system 1 (**)		24		24	3	CT	3		3
	Atelier (Pôle formation et vie universitaire) ou dossier thématique avec analyse documentaire (***)		15		15					
TOTAL UE			51		51	4,5		3	1.5	4,5

(*) Cours commun avec la mention DASEE et fait partie du tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

(**) Cours commun avec la mention DASEE et avec le M2 du parcours EGT (pour les étudiants provenant d'un autre M1)

(***) Tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

TOTAL S1	186	87		273	30	16.5	13.5	30
-----------------	------------	-----------	--	------------	-----------	-------------	-------------	-----------

SEMESTRE 2

UE 1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamentaux 2	Théorie des contrats et des incitations (*)	24			24	3	CT	3		3
	Dynamique macroéconomique (**)	24			24	3	CC		3	3
TOTAL UE		48			48	6		3	3	6

(*) Tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

(**) Cours commun avec la mention MBFA et fait partie du tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

UE 2	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils et applications	Econometrics, structural models (*)	16	12		28	3	CC		3	3
	Microéconomie de l'innovation (**)	18			18	1,5	CC		1,5	1,5
	Politique de la concurrence	18			18	1,5	CC		1,5	1,5
TOTAL UE		52	12		46	6			6	6

(*) Cours commun avec la mention DASEE et fait partie du tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

(**) Tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

UE 3	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Professionnalisation 2	Etude professionnelle	24			24	4,5	CC	4,5		4,5
	Anglais (*)		12		12	1,5	CC	1,5		1,5
TOTAL UE		24	12		36	6		6		6

(*) Ce cours est commun avec la mention DASEE et fait partie du tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Insertion professionnelle (orientation professionnelle)	Stage (2 mois minimum)					12	CT (Rapport et soutenance)	12		12
Insertion professionnelle (orientation recherche)	Mémoire (2 mois minimum)					12	CT (Mémoire et soutenance)	12		12
TOTAL UE						12		12		12

TOTAL S2		124	24		130	30		21	9	30
-----------------	--	------------	-----------	--	------------	-----------	--	-----------	----------	-----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

https://www.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/ODF_referentiel-etudes-lmd.pdf

● Examens : précisions

Une seule session d'examen est organisée pour chaque semestre.

● Règles de validation et de capitalisation et régime ERASMUS :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

● Régime Erasmus :

Les étudiants partant un semestre dans une université étrangère, dans le cadre des échanges Erasmus doivent valider ce semestre à l'étranger sur une base d'un minimum de 30 crédits européens. Le choix des matières doit correspondre au profil du Master et doit être agréé par le responsable du parcours. L'autre semestre doit être validé selon le régime normal.

● Redoublement :

Le redoublement est soumis à l'avis du jury. L'étudiant autorisé déposera son dossier qui sera examiné selon la procédure de sélection précitée.